

Les AESH ne connaissent ni l'abondance, ni l'insouciance !

Organisation de la pénurie et mépris pour le métier

La rentrée 2022 ne s'annonce pas bonne pour les AESH. Aucune revalorisation de la grille des salaires, poursuite des PIAL, manque de personnels... Par contre, le gouvernement semble vouloir s'engager dans une démarche du travailler plus pour gagner un peu plus... En effet, il souhaite généraliser les 35h d'accompagnement en cumulant interventions sur temps scolaire et périscolaire voire sur temps de centre de loisirs. Cela entraînerait une double tutelle et un double employeur (État / collectivité territoriale). Ce faisant, il exclut toute réflexion sur le sens réel du métier d'AESH, sur le droit du travail, sur le temps de travail en présence et hors présence de l'élève, sur l'impact en termes de santé ... Ce projet porte une atteinte grave au métier !

Salaires : le compte n'y est toujours pas...

Aucune négociation sur la grille indiciaire n'a débuté malgré l'engagement ministériel pris auprès des organisations syndicales reçues courant juillet. Rappelons que la grille en vigueur depuis 1 an est totalement obsolète et ne respecte pas l'écart de 10 points d'indice tous les 3 ans comme s'y était engagé le ministère.

PIAL : illusion de l'inclusion, dégradation des conditions de travail

En réponse aux député·es le 2 août dernier, le ministre de l'Éducation nationale affirmait vouloir renforcer les PIAL qui constituent pour lui une « réponse au niveau local ». Notre organisation rappelle que cette réorganisation du travail entraîne de graves dysfonctionnements pour les personnels et les élèves : difficultés financières par l'étendue des déplacements, dégradation des conditions de travail (burn out, multiplication des tâches hors cadre des missions, mutualisation à outrance des heures d'accompagnement et augmentation du nombre d'élèves par AESH) et d'étude des élèves (baisse scandaleuse du nombre d'heures attribuées à chaque élève...).

Le gouvernement n'a toujours pas pris la mesure de l'urgence !

L'année dernière les mobilisations des personnels ont été des succès incontestables, démontrant qu'ils et elles ne veulent rien lâcher de leurs revendications.

En cette rentrée, nous continuons d'exiger :

- la révision immédiate de la grille de salaire pour le respect d'un écart de 10 points entre échelons.
- la création d'un véritable statut de la Fonction publique de catégorie B, soit 1,4 fois le SMIC
- la garantie d'une rémunération à temps complet pour 24h d'accompagnement élève, pour vivre de son travail en exerçant son métier ;
- l'abandon des PIAL et de l'accompagnement mutualisé ;
- une formation initiale de 24 mois et une formation continue ;
- la prise en charge de tous les déplacements et la revalorisation des indemnités kilométriques.

Montreuil, le 5 septembre 2022